

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique parc éolien des rieux

**De :** >

**Date :** 30/09/2022 à 16:27

**Pour :** "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Pour Mr Rémi COuchaon.

Commissaire enquêteur pour l'enquête publique du projet éolien de Rieux.

Bonjour voici mon désaccord pour l'implantation d'un parc d'éoliennes de boissons le repos.

- le développeur est insensible à la saturation visuelle en termes d'éoliennes du secteur.
- Saturation des projets : 50 machines prévues. Il en existe déjà 98 dont 63 en fonction.
- le couloir migratoire n'est pas étudié, ni la faune.
- le poste source non communiqué sur les documents.
- Lors de l'étude du projet (perception visuelle, habitation à proximité non fait l'objet de consultation publique.
- Au vu du projet E2 et E4 certaines éoliennes ne respectent pas les distances réglementaires du réseau Hertzien.

Mme C C A

51120 Charleville.

Télécharger [Outlook pour Android](#)